

- Etablissement ESPIC :
- 24h/24, 7 jours/7
- 400 patients/jour répartis sur le département du Rhône et le Nord-Isère
- Partenariat fort avec tous les types d'établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux
- Collaboration permanente avec les acteurs de la ville
- Réflexion constante sur la qualité, la gestion des risques, l'amélioration continue.



Recrute

Technicien de Maintenance

H/F - CDI TEMPS COMPLET à pourvoir dès que possible

L'agent de maintenance a pour mission d'assurer le bon entretien global des bâtiments. Il doit veiller à la bonne marche des matériels dans son périmètre d'intervention et s'assurer du suivi des travaux à réaliser dans les bâtiments.

Mission générale d'entretien des bâtiments :

- Effectue des petits travaux de bricolage dans les bâtiments.
- Assure certains actes de manutention de matériels et fournitures.
- Peut participer à la surveillance des bâtiments et des locaux (ouverture et fermeture des accès et portes) et en assurer l'accès.
- Manutention de mobilier en cas de réaménagement de locaux.
- Après validation de la direction, assure l'approvisionnement en matériel et autres denrées nécessaires aux petits travaux ou à l'organisation de manifestations ;
- Evacuation de déchets à la déchetterie ;
- Evacuation des cartons à la benne à carton
- S'assure des révisions périodiques réglementaires des appareils et installations avec ou sans l'intervention des organismes de contrôle (sèches mains, vidange du réservoir de la fontaine à eau etc....).

Entretien extérieur :

- Assure le suivi des petits travaux
- S'assure du suivi des levées des observations des organismes de contrôle le cas échéant.
- Libère tous les accès aux bâtiments et en particulier les issues de secours, veille à ce qu'ils restent libres (entretien du portail au besoin, accès au bâtiment en cas d'intempéries type neige...)

Gestion du matériel de sécurité :

- Veille au bon fonctionnement du matériel de l'établissement et en tient un état permanent.
- Veille au bon entretien des véhicules de l'établissement en alertant sur demande du responsable du parc automobile les utilisateurs aux travaux à réaliser sur les véhicules types changement saisonnier des pneus, vérification quotidienne de l'état du véhicule de nuit.

Type de contrat :

- **1 CDI, à temps plein**
- **Horaires :** Du lundi au vendredi de 9H00 à 17H00.
- **Salaire :** CCN 51 : coefficient 392 avec dispositifs conventionnels : ancienneté, prime décentralisée, astreintes, à partir de 1 981.22€ brut mensuel.
- **Avantages :** tickets restaurant, mutuelle, Comité Social et Economique

